



**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 26 Mars 2019

2019-02-05

Nombre de conseillers

Exercice : 27
Présents : 22
Votants : 27

L'An Deux Mille dix-neuf, le 26 Mars 2019
Le Conseil Communautaire de la Ville de **La Ferté Saint Aubin**
légalement convoqué le 20 Mars 2019
s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances,
sous la présidence de Monsieur Jean-Paul ROCHE, Président de la
Communauté de Communes des Portes de Sologne

PRESENTS :

Ardon : M. Jean-Paul ROCHE, Mme ElysaBETH CATOIRE

Jouy-le-Potier : Gilles BILLIOT, Pascal HERRERO

La Ferté Saint-Aubin : Mme Stéphanie HARS, M. Christophe BONNET, Mme Stéphanie AUGENDRE MENARD, M. Stéphane CHOUIN, M. Dominique THÉNAULT, Mme Nicole BOILEAU, M. Dominique DESSAGNES, Mme Manuela CHARTIER, M. Jean-Frédéric OUVRY

Ligny-le-Ribault : Mme Anne GABORIT, M. Olivier GRUGIER

Marcilly-en-Villette : M. Hervé NIEUVIARTS, M. Bernard GILBERT, Mme Stéphanie CHARRON

Ménestreau-en-Villette : M. Eric LEMBO, Mme Marie-Annick VATZ,

Sennely : M. Pierre HENRY, M. Jean-Jacques BOUQUIN

POUVOIRS : Mme Véronique DALLEAU à Dominique THÉNAULT, Vincent CALVO à Nicole BOILEAU, Constance de PÉLICHY à Christophe BONNET, Jocelyne BACHMANN à Stéphanie CHARRON, Bertrand DAUDIN à Eric LEMBO,

Secrétaire de séance : M. Hervé NIEUVIARTS

Objet : TEOM 2019 pour Ardon, Jouy-le-Potier et Ligny-le-Ribault.

Suite à la dissolution du SMIRTOM de Beaugency en 2017, et la reprise de la compétence directement par la Communauté de communes des Portes de Sologne, il y a lieu d'adopter le taux de TEOM 2019 applicable aux 3 communes de l'ex SMIRTOM, à savoir : Ardon, Jouy-le-Potier et Ligny-le-Ribault.

	Bases prévisionnelles 2019	Taux 2019	Produits attendus	Rappel du taux 2018
Ardon	1 334 327	12%	160 119 €	12%
Jouy-le-Potier	1 089 748	12%	130 769 €	12%
Ligny-le-Ribault	1 085 440	12%	130 253 €	12%
TOTAL	3 509 515		421 141 €	

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

FIXE à 12% le taux de la TEOM 2019 pour les communes d'Ardon, Jouy-le-Potier, Ligny-le-Ribault.

Le Président
Jean-Paul ROCHE
Signé par : Jean-Paul ROCHE
Date : 29/03/2019
Qualité : CC PORTES DE
SOLOGNE-PDT